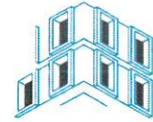




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES

17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mai à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEAU, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (pouvoir donné à Delphine BOULOT) , Laëtitia MOREAU

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Patrick WATERS en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 09 avril 2024
2. Bilan des services civiques
3. Visite de l'Assemblée Nationale – repas : remboursement de Madame DUFOUR
4. Saint Exupère : devis feu d'artifice
5. Personnel communal : création de poste
6. ADMR : devis chaudière
7. SDEC Energie : demande d'aide « Compétence contribution à la transition énergétique »
8. Salle des mariages : convention de mise à disposition
9. GRETIA : avenant à la convention de partenariat
10. Loisirs Pour Tous Isigny – Basket : demande de subvention
11. Deep respect : demande de subvention
12. Services civiques 2025
13. Cimetière communal : reprise des sépultures sans concession – devis
14. Territoires ruraux, territoires de culture : proposition de la compagnie R.I.T.A.
15. Cinéma et logements de la Poste
16. Rue Bernard Anquetil : devis pour réparation de la voirie
17. Réserve incendie – lotissement PERRON : devis
18. Rue du pont de la Barre, Rue des Bretons, Zone de fraîcheur : lancement des études
19. Compte rendu des commissions
20. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 09 avril 2024

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 09 avril 2024.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. Bilan des services civiques

Paul ROUCHON et Colin KARAS sont en service civique depuis le 16 octobre 2023. Leur engagement prend fin le 15 juin prochain. Ils présentent le bilan de leurs actions, plus précisément la création de sentiers de randonnée.

Proposition : pot de départ le 11 juin à 18h00, précédé d'une randonnée et inauguration de la carte des circuits sous la halle.

Teneur des discussions : Paul et Colin expliquent leur travail effectué depuis près de 8 mois, la mise en place de balisage de chemins de randonnées. Les promenades des marais à la mer avec encore quelques balisages à finaliser. Plusieurs circuits ont pris forme, promenade du haut Bault qui est balisé pour 8,4 km, les fours à chaux d'Aignerville de 8,4 km, le tour des 2 fermes plus court avec 3,65 km.

Resteront des flyers pour les randonnées. Un affichage sous la halle avec un format assez grand pour une meilleure visibilité sera mis en place pour 30 km de randonnée.

Les balisages peuvent tenir 4-5 ans, mais il faudra les entretenir.

Restera le chemin des Gosnons pour travailler sur un parcours plus simple, et praticable uniquement en été.

Paul et Colin reverront les maires rencontrés au début de leur contrat.

Delphine leur communique les coordonnées de la propriétaire du four à chaux.

Atelier d'aménagement environnemental dans la cour du haras avec plantation de salades par exemple, création de bacs. L'atelier est ouvert à tous et a lieu le mercredi après-midi.

Pour Paul, le service civique lui a donné du plaisir d'être à la campagne et a gagné en aisance. Pour Colin, cette expérience était nécessaire et il vient déjà de la campagne.

Nos « 2 services civiques » ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé par les habitants de Trévières

A la question de Delphine, quel est votre avenir professionnel ?

Pour Paul, voir une formation mécanicien cycle d'1 an et pour Colin, une formation artistique car attiré par les beaux-arts.

Tous les élus remercient Paul et Colin pour leur investissement et un pot de départ sera à définir.

3. Visite de l'Assemblée Nationale – repas : remboursement de Madame DUFOUR

Le repas du midi lors de la journée de visite de l'Assemblée Nationale n'a pas pu avoir lieu (problèmes de circulation dans Paris). Madame DUFOUR a payé le repas des membres du Conseil Municipal Jeunes : 117,60 € TTC.

Teneur des discussions :

Des imprévus, beaucoup de marche mais très bon souvenir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte le remboursement de Madame DUFOUR pour les frais engagés (117,60 €).

4. Saint Exupère : devis feu d'artifice

Comme chaque année, nous avons sollicité France Artifice pour le feu d'artifice de la Saint Exupère. Le devis présenté est de 2 900 € TTC (joint à la note de synthèse).

Teneur des discussions : accord total des élus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte le devis présenté – France Artifice : 2 900 € TTC

- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à cette manifestation.

5. Personnel communal : création de poste

Le contrat de l'agent communal en charge de l'entretien ménager des bâtiments communaux prend fin le 13/10/2024. Il est donc nécessaire de prévoir son remplacement.

Description du Poste :

Catégorie C (adjoints techniques) – temps incomplet 15/35ème – emploi permanent, ouvert aux contractuels si aucun fonctionnaire ne candidate ou si leur candidature ne convient pas, prise de poste au 14/10/2024

Missions : entretien ménager des bâtiments communaux

Rémunération : fonctionnaire, selon leur carrière, contractuels (échelon 1 IB 367/ IM 366)

Teneur des discussions : accord total des élus

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick	Delphine	Bruno		

WATERS				BOULOT				LEFRANCOIS			
P	x	C	A	P	x	C	A	P	x	C	A

- Accepte la création du poste d'adjoint technique selon les conditions ci-dessus ;
- Autorise Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à ce recrutement

6. ADMR : devis chaudière

La chaudière du local loué à l'ADMR présente des dysfonctionnements récurrents. Son changement est donc envisagé. Des devis ont été demandés :

- SARL COLOMBE : chaudière VIESSMANN Vitodens 3 750.67 € HT / 3 956.95 € TTC
- SARL FOUCHER : chaudière DE DIETRICH 2 878.00 € HT / 3 036.29 € TTC

Teneur des discussions : accord total des élus car nécessaire et FOUCHER qui est moins cher est déjà intervenu dans cet établissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte le devis de l'entreprise FOUCHER, d'un montant de 3036,29 € TTC
- Autorise Madame le Maire à le signer.

7. SDEC Energie : demande d'aide « Compétence contribution à la transition énergétique »

Le SDEC Energie nous accompagne financièrement pour des actions en faveur de la transition énergétique, à hauteur de 2 760 € par an. Pour 2024, nous pourrions changer la chaudière de l'ADMR (voir point précédent), et installer des robinets thermostatiques sur les chauffages du presbytère (voir devis en pièce jointe).

Plan de financement prévisionnel (*avec le devis le moins-disant pour la chaudière – mettre le devis choisi au point précédent*) :

Intitulé des actions	Montant total de la dépense (HT)	Participation demandée au SDEC ENERGIE au titre de la CTE*	Taux
Installation d'une nouvelle chaudière dans le local de l'ADMR	2 878.00 €	2 302.40 €	80,0%
Installation de robinets et têtes thermostatiques dans le presbytère	934.47 €	457.60 €	49,0%
TOTAL :	3 812.47 €	2 760.00 €	

Dotation 2024 restante : 0.00 €

Teneur des discussions : Accord pour présenter les 2 devis, l'un de Foucher pour la chaudière et l'autre pour Colombe pour le presbytère.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte les devis présentés dans le plan de financement prévisionnel,
- Autorise Madame le Maire à les signer,
- Autorise Madame le Maire à solliciter l'aide CTE auprès du SDEC Energie

8. Salle des mariages : convention de mise à disposition

La salle des mariages est régulièrement mise à la disposition d'associations pour y organiser des expositions, des cafés littéraires, des vins d'honneur etc.

La signature d'une convention de prêt apparait nécessaire pour protéger la collectivité en cas de vol, dégradations ou tout autre incident. Un projet est annexé à la note de synthèse pour servir de base de travail.

Teneur des discussions : Pour Mireille Dufour, une convention semble nécessaire. Par exemple, si des modèles sont exposés, ils sont de la responsabilité de l'organisateur de la manifestation. Pour Françoise Le Marquand, comment assurer des objets prêtés qui seront déposés dans l'ancienne poste ? C'est sous la responsabilité de l'organisateur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Valide la rédaction d'une convention de prêt pour la salle des mariages
- Fixe le montant de la caution 200 €
- Autorise Madame le Maire à mettre en place cette convention pour les prochains prêts de la salle des mariages.

9. GRETIA : avenant à la convention de partenariat

Contexte : Le GRETIA et la commune de Trévières se sont engagés en 2023 dans un partenariat de 3 ans afin de mettre en place un dispositif mutualisé pour renforcer la connaissance et la préservation de la biodiversité des invertébrés continentaux terrestres et aquatiques sur le territoire communal de Trévières.

L'avenant opérationnel précise le programme de travail pour l'année 2024.

Teneur des discussions : En prévision, les papillons nocturnes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la mise en œuvre 2024 de la convention de partenariat 2023-01-01

10. Loisirs Pour Tous Isigny – Basket : demande de subvention

L'association Loisirs Pour Tous Isigny – Basket a présenté une demande de subvention pour ses licenciés domiciliés à Trévières : 3 majeurs et 2 mineurs. Elle demande 30 € par licencié.

Teneur des discussions : accord total des élus

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A

Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- **Accepte le versement d'une subvention à l'association Loisirs Pour Tous Isigny – Basket ;**
- **Si oui, fixe le montant à 150 €**

11. Deep respect : demande de subvention

Point ajourné - l'association Deep Respect n'a pas présenté sa demande de subvention.

12. Services civiques 2025

Pistes de réflexion :

- Proposer une mission de service civique à un binôme, avec l'accompagnement de IN SITE
- Printemps 2025
- Actions « Biodiversité » : haies, gestion des espaces publics, etc.

Teneur des discussions : Expérience plus que satisfaisante avec Paul et Colin, donc pourquoi pas renouveler au printemps prochain. Peut-être mettre plus l'accent sur le lien social, mais en gardant la notion environnementale. Pour Delphine, cela pourrait amener des gens qui ne viennent pas pour le moment.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- **Valide la proposition d'une nouvelle mission de service civique**

13. Cimetière communal : reprise des sépultures sans concession – devis

Il existe dans le cimetière communal de Trévières de nombreuses sépultures, dont l'existence est parfois ancienne et dans lesquelles un ou plusieurs défunts de la même famille ont été inhumés sans que cette dernière soit pour autant titulaire d'une concession.

Suite à la délibération 2022-145, les familles disposaient d'un délai jusqu'au 15 AVRIL 2023 pour se faire connaître en mairie et prendre toute disposition qu'elles auraient jugé utiles concernant leurs défunts. Au terme de ce délai, la commune peut donc procéder à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront réinhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Un devis a été demandé aux Pompes Funèbres Mouchel pour l'exhumation de 10 sépultures :

- Creusement d'une fosse / exhumation / housse ossuaire : 660 € TTC / fosse
- Creusement d'une fosse / exhumation / housse ossuaire / dépose monument : 820 € TTC / fosse

Teneur des discussions : même si le prix paraît excessif, nous regarderons à l'avenir si d'autres entreprises sont moins onéreuses.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- **Accepte le devis présenté par les Pompes Funèbres Mouchel ; à 660€/fosse pour 10 sépultures.**

- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à cette opération.

14. Territoires ruraux, territoires de culture : proposition de la compagnie R.I.T.A.

La Compagnie R.I.T.A. propose une résidence d'artistes dans notre commune dans le cadre de l'appel à projet de la DRAC « Territoires ruraux, territoires de culture ».

Leur note d'intention et leur budget prévisionnel sont joints à la note de synthèse.

La commission culture, réunie le 25 avril dernier, est favorable à l'organisation de ce projet sur Trévières.

Teneur des discussions : Les élus suivent l'avis de la commission culture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte la proposition de la compagnie R.I.T.A.

15. Cinéma et logements de la Poste

Le CAUE reprend le dossier et va nous préparer l'étude de faisabilité pour les 2 bâtiments.

Teneur des discussions : Pour rappel le service est gratuit alors qu'à l'époque, un programmiste avait un coût très onéreux. Cela concerne le bâtiment de la poste, la salle culturelle et les logements.

Ce qui est envisagé : L'architecte peut le reprendre, fin aout pub pour appel à candidatures, 1 mois après la réception des candidatures, en choisir 4, proposer des visites sur site, puis en choisir 1 en novembre pour un diagnostic en décembre. Ensuite, projet en février puis dépôt du projet pour obtenir des subventions, fin juin acceptation et travaux en septembre 2025. Longs débats sur les futurs projets.

16. Rue Bernard Anquetil : devis pour réparation de la voirie

A l'intersection des rues Bernard Anquetil et Octave Mirbeau dans le bourg de Trévières, les bordures installées en traversée de route se déchaussent dangereusement. Des devis ont été demandés :

MARTRAGNY TP : 8 480.00 € HT – 10 176.00 € TTC

SITPO : 5 859.00 € HT – 7 030.80 € TTC

EUROVIA : 4 800.00 € HT – 5 760.00 € TTC

Teneur des discussions : Le principe est d'enlever les bordures puis de bétonner mais en remettant de la résine tout en restant dans le style et durable car la giration est importante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte le devis de l'entreprise EUROVIA d'un montant de 5760 € TTC

- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

17. Réserve incendie – lotissement PERRON : devis

Un projet de lotissement est en cours route de la Ramée (terrain de Monsieur et Madame PERRON). Une réserve incendie est nécessaire. Des devis ont été demandés :

PEZERIL : en attente

COLLET TP Réserve souple 30 m3 10 428.40 € HT – 12 578.88 € TTC

SITPO : Citerne enterrée 30 m3 27 500.00 € HT – 33 000.00 € TTC

Teneur des discussions : Apres avoir rencontré le maitre d'œuvre, Mireille Dufour a réussi à faire baisser les devis de COLLET TP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte le devis de l'entreprise COLLET TP d'un montant de 9716,88€ TTC

- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

18. Rue du pont de la Barre, Rue des Bretons, Zone de fraîcheur : lancement des études

Les travaux d'aménagement de la rue du pont de la barre, de la rue des bretons et de la zone de fraîcheur nécessitent des études préalables.

A retenir qu'il faudra chercher des subventions pour des travaux d'ici 2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P x C A	P x C A	P x C A	P x C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P x C A	P x C A	P x C A	P C A	P x C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P x C A	P x C A	P x C A		

- Accepte le lancement des études préalables aux travaux d'aménagement de la rue du pont de la barre, de la rue des bretons et de la zone de fraîcheur ;

- Autorise Madame le Maire à lancer les études.

19. Compte-rendu des commissions communales

Delphine nous informe du dernier conseil d'administration au collège, où Mme Hemery a soulevé la problématique des équipements qui sont en réserve dans le gymnase. Celle-ci veut bien les laisser mais demande un écrit à Monsieur Thomines (celui-ci le formalise uniquement à l'oral).

Débat des élus sur le fait que beaucoup d'herbes se trouvent autour du stade. A voir si possibilité d'un enrobé peu couteux d'après Martial.

20. Questions diverses

- Point sur le 80^{ème} anniversaire de la libération

Pour Loïc, L'emplacement militaire initialement près du lavoir, sera sur le stade d'entraînement du foot car la météo est capricieuse.

Pour la restauration, Martial est prêt même avec l'ajout de 75 personnes ;

Delphine demande qui paiera la SACEM pour l'intervention des « Joyeux Colibris' ? Si la mise en place du chapeau ne suffit pas, nous reverrons notre position pour un complément de participation.

- Fonds d'appui territoires innovants seniors : 21 587 € obtenus pour les travaux du futur Espace de Vie Sociale

- Mise en place du Solidaribus avec le Secours Populaire à partir du 04 juin 2024

- Exposition Robert Thomas : préparation du verre de l'amitié – vendredi 24/05

- Pour le 10 juin, Mireille Dufour revient sur la cérémonie officielle où 20 soldats américains seront présents.

- Pour le passage de la flamme olympique le 30 mai, il faudra sécuriser les ronds-points.

- Réunion des élus le 3 juin à 18h00 pour caler le 10 juin.

- A la demande de Monsieur Maheu (Aux 3 petits cochons) d'installer une rôtissoire au feu de bois pour les festivités (du 1^{er} au 9 juin) et les dimanches sur la place haute. Les élus à l'unanimité donnent leur accord.

- 22 juin : rassemblement olympique
- Football : Assemblée Générale le 28 juin à 19h00 (Mairie)

▪ Dates :

- Prochain conseil municipal : 09 juillet 2024 à 20h00

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40
La prochaine réunion est fixée au 09/07/2024 à 20h00**

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

- | | |
|-----|---|
| 41. | Visite de l'Assemblée Nationale – repas : remboursement de Madame DUFOUR |
| 42. | Saint Exupère : devis feu d'artifice |
| 43. | Personnel communal : création de poste |
| 44. | ADMR : devis chaudière |
| 45. | SDEC Energie : demande d'aide « Compétence contribution à la transition énergétique » |
| 46. | Salle des mariages : convention de mise à disposition |
| 47. | GRETIA : avenant à la convention de partenariat |
| 48. | Loisirs Pour Tous Isigny – Basket : demande de subvention |
| 49. | Services civiques 2025 |
| 50. | Cimetière communal : reprise des sépultures sans concession – devis |
| 51. | Territoires ruraux, territoires de culture : proposition de la compagnie R.I.T.A. |
| 52. | Rue Bernard Anquetil : devis pour réparation de la voirie |
| 53. | Réserve incendie – lotissement PERRON : devis |
| 54. | Rue du pont de la Barre, Rue des Bretons, Zone de fraîcheur : lancement des études |

Signature du Président et du secrétaire de séance :

